



Un effort concentré sur l'efficacité énergétique

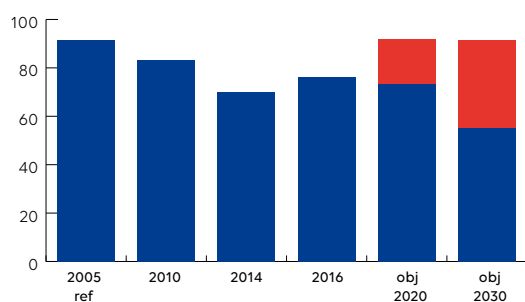


Affichant en 2016 une chute de 16% de ses émissions de GES par rapport à 2005, la Lombardie s'approche de ses objectifs annoncés dans son programme régional pour l'énergie et l'environnement (PEAR), en ligne avec les objectifs 2020 et 2030 européens. Plusieurs paramètres extérieurs doivent cependant être pris en compte pour expliquer cette baisse : la crise économique de 2008 qui a entraîné une chute durable de PIB régional, la désindustrialisation de la région, et la baisse de la demande d'énergie due à la hausse des températures moyennes régionales. La région s'est également engagée dans le cadre du Under2 MoU à réduire de 10% la consommation énergétique totale, et à couvrir 15,5% de la demande régionale à partir d'énergies renouvelables en 2020.

• UNE PLANIFICATION CENTRÉE SUR L'OBJECTIF DE RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

• 96 millions d'euros, provenant du Fonds européen de développement régional (FEDER), ont été alloués à l'efficacité énergétique des bâtiments publics dont 52% appartiennent à la classe G (les plus consommateurs d'énergie). Ils doivent permettre de réduire la consommation d'énergie entre 1,7 et 2,7 millions de tonnes équivalent pétrole (Mtep) sur une consommation d'environ 24 Mtep, soit une baisse comprise entre 7 et 11%. Sur cette somme, 63 millions d'euros (M€) ont été alloués en 2017. Un tiers fut dédié aux communes de moins de 1 000 habitants, pour financer à hauteur de 90% leurs projets de rénovation. Le reste fut dédié à des projets de rénovation supérieurs à 1 M€ en bâtiments à énergie quasi nulle (NZEB), dont 30% des dépenses sont prises en charge et 40% sont financées par un prêt à taux réduit sur 10 ans. **Dans son premier rapport de suivi fin 2017, le conseil régional déclarait avoir ainsi financé 101 projets de petites communes et 19 bénéficiaires pour 32 projets de NZEB. L'ensemble du dispositif est estimé avoir concerné 123 000 m².**

Lombardie - Émissions GES (MtCO₂eq/an)



Le plan aborde également de manière prioritaire la question de l'éclairage public qui représente 60%

de la consommation électrique de l'administration régionale et de 2 à 10% de celle des entreprises privées. 45 M€ sont donc dédiés à des projets permettant la mutualisation de services en utilisant le réseau électrique, par exemple en matière de télésurveillance ou de télécommunication. Fin 2017, les demandes de financement étaient encore en phase d'instruction.

• UNE AIDE AU DÉVELOPPEMENT DE LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE PAR LE FINANCEMENT DE BORNES DE RECHARGE

• Deux initiatives distinctes pour soutenir la mobilité électrique sont prévues par le PEAR et le [document de planification régional des transports](#). La première, dotée d'un million d'euros, a permis fin 2017 la construction de 179 points de charge pour les particuliers. La seconde vise à développer la couverture du territoire en points de charge publics au moyen d'un appel d'offres de 20 M€ à destination des communes de plus de 30 000 habitants. **Selon le rapport de suivi 2017, 688 bornes ont été mises à la disposition du public grâce à ce programme.**

• UN SOUTIEN AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES PAR LA NORME

• Avec une production d'énergie renouvelable de 16 330 GWh en 2016, la région Lombardie a déjà dépassé son objectif précédent de couvrir 11,3% de sa demande finale avec des énergies renouvelables avant 2020. Dans le cadre normatif italien, les mesures de soutien à la production d'énergie renouvelable incombent à l'État. Le rôle de la région se borne à faciliter les démarches d'autorisation administrative. **Dans le cadre du PEAR la principale mesure consiste dans la pré-identification des zones propices à l'installation de sources d'énergies renouvelables. Ce découpage du territoire représente un gain de temps et une diminution du risque encouru pour les développeurs de projets renouvelables.**